



Municipalité régionale de comté d'Abitibi
Centre local de développement Abitibi

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISE

Adoptée par la résolution # AG-035-03-2017 de la table des conseillers de comté
de la MRC d'Abitibi, le 22 mars 2017

JUIN 2017

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la signature d'une entente intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en juillet 2015 relative au Fonds de développement des territoires (FDT), la MRC d'Abitibi doit, conformément à l'article 10 de cette entente, adopter et maintenir à jour une politique de soutien aux entreprises incluant les entreprises d'économie sociale.

Via son Centre local de développement (CLD) Abitibi, celle-ci désire soutenir le développement local et régional de son territoire en offrant un service de qualité aux entrepreneurs. À cet effet, le CLD offre des services d'accompagnement par le biais d'aides financières et techniques aux entreprises privées et d'économie sociale sans égard à leur niveau de développement. La mission de la Politique de soutien aux entreprises de la MRC est de stimuler l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le développement socioéconomique de la région.

Il importe de souligner que les conseillers de comté de la MRC d'Abitibi ont délégué, conformément à la Loi, sa compétence en matière de développement local et régional au CLD Abitibi.

MISSION

Le CLD Abitibi désire influencer, stimuler et soutenir, de concert avec les différents acteurs du milieu, le développement socio-économique innovateur sur tout le territoire de la MRC d'Abitibi, dans une perspective de mise en valeur des ressources et de développement durable.

Ainsi, il articule son mandat autour de quatre grandes activités économiques :

- Les services de prédémarrage et de démarrage, la pérennité, la croissance et la relève auprès des entrepreneurs;
- Le soutien aux projets de développement économique des municipalités de la MRC;
- L'attribution et la gestion des fonds;
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat par la poursuite du projet "Plonge...vis tes passions!".

À travers ses grands mandats, le CLD Abitibi espère contribuer à l'émergence d'un plus grand nombre d'initiatives individuelles et collectives en entrepreneuriat ainsi qu'à la création d'emplois durables et de qualité.

Municipalités desservies par le CLD Abitibi

Le CLD Abitibi offre gratuitement ses services aux entrepreneurs et futurs entrepreneurs situés sur le territoire de la MRC d'Abitibi regroupant 17 municipalités et 2 territoires non organisés (TNO), soit :

Amos	La Morandière	Rochebaucourt	Saint-Mathieu-d'Harricana
Barraute	La Motte	Saint-Dominique-du-Rosaire	TNO Lac Chicobi (Guyenne)
Berry	Landrienne	Sainte-Gertrude-Manneville	TNO Lac Despinassy
Champneuf	Launay	Saint-Félix-de-Dalquier	Trécesson
La Corne	Preissac	Saint-Marc-de-Figuery	

1^{er} MANDAT : SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

(Actions découlant du Plan d'action de *Plonge ...vis tes passions!* 2016-2017)

OBJECTIFS	ACTIONS
1. Amener les jeunes à réaliser un projet entrepreneurial	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le Défi OSEntreprendre volet local (volet Entrepreneuriat Étudiant) • Organiser le Défi OSEntreprendre volet régional
2. Élaborer des projets entrepreneuriaux ou des entreprises collectives avec des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le Club entrepreneur dans l'organisation de l'activité-conférence avec Nicolas Duvernois, fondateur de Pure Vodka. • Accompagner la Coopérative jeunesse de services • Rencontrer le club entrepreneur et collaborer aux activités organisées par celui-ci
3. Rejoindre et accompagner les jeunes démontrant un potentiel en entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux étudiants du milieu professionnel des ateliers entrepreneuriaux en classe • Offrir la simulation d'entreprise aux étudiants de 5^e secondaire
4. Créer des liens avec les organismes en entrepreneuriat et établir des ententes	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les membres de la table
5. Valoriser l'entrepreneuriat à l'échelle locale	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une ou des activités pour les jeunes pendant la semaine de l'entrepreneuriat • Organiser le Défi OSEntreprendre volet local et régional (Création d'entreprises) • Tenir des sessions d'information, lorsque nécessaires (sur demande des partenaires)
6. Promouvoir le modèle d'entreprise d'économie sociale (É.S.)	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le Pôle d'économie sociale dans sa mission de promotion de ce modèle d'entrepreneuriat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Collaborer à la campagne « Collectivement fier d'entreprendre » ○ Participer aux réunions du CA • Procéder à l'analyse des demandes de reconnaissance des entreprises d'É.S.

2^e MANDAT: SERVICE DE PRÉ DÉMARRAGE, DE DÉMARRAGE, LA PÉRENNITÉ, LA CROISSANCE D'ENTREPRISE ET LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>1. Soutenir les promoteurs individuels et collectifs dans la mise en œuvre de leur projet d'affaires ou de développement d'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au démarrage • Support aux entreprises existantes (expansion et relève) • Accompagnement et recherche de financement • Référer le client à d'autres organisations selon leurs besoins • Assurer la coordination et accompagner les promoteurs admissibles à la mesure du Soutien au Travail Autonome (STA)
<p>2. Accompagner les entreprises dans le développement de leur potentiel en commerce électronique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des formations de base aux conseillères et aux partenaires intéressés pour qu'ils puissent repérer le potentiel de nos entreprises en matière de commerce électronique • Compléter la première cohorte de PME 2.0 et en créer une deuxième • Mise en place de la Mesure de soutien aux projets d'intégration des technologies de communication (commerce en ligne) • Soutenir les entreprises dans le développement du commerce électronique • Identifier une solution pour aider les très petites entreprises à assurer une présence en ligne de qualité, sous forme d'ateliers • Participer à l'organisation du 2^e colloque Affaires et Technologies
<p>3. Faciliter le cheminement du client entre les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrimer avec la SADC certains outils nécessaires à une demande de financement • Travailler à uniformiser la démarche d'accompagnement • Tester le fonctionnement de la Mesure de soutien (commerce en ligne) avec la SADC Harricana

2^e MANDAT: SERVICE DE PRÉ DÉMARRAGE, DE DÉMARRAGE, LA PÉRENNITÉ, LA CROISSANCE D'ENTREPRISE ET LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE (suite)

<p>4. Offrir aux intervenants en développement du territoire, une banque de données à jour sur le bassin des entreprises existantes, pour faciliter les futurs investissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le répertoire de l'ensemble des entreprises du territoire à l'aide de l'outil « Profil Cité » • Favoriser l'utilisation du système d'information entre les partenaires. • Mettre à jour en continu
--	--

3^e MANDAT : L'ACCOMPAGNEMENT DES MUNICIPALITÉS DANS LEUR PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>1. Assister les municipalités dans le développement de projets d'entreprises structurantes, ayant un impact sur le développement économique sur leur territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accompagnement aux municipalités dans le développement de leurs projets • Soutien à la mise en œuvre du plan d'action du PDZA • Mettre en place un projet visant à financer une ressource pour la mise en œuvre du plan d'action du PDZA.
<p>2. Assister les municipalités dans leurs initiatives à caractère économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'organisation de la journée maillage minière prévue en février 2017 • Participer à une activité en lien avec la problématique de recrutement de la main-d'œuvre • Participer au projet de Centre intégré de développement d'entreprises

4^e MANDAT : L'ATTRIBUTION ET LA GESTION DES FONDS DE NATURES COMMERCIALES (FLI)

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>Maximiser l'utilisation du Fonds Local d'Investissement par des retombées économiques durables sur notre territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Développer un outil adéquat permettant au CLD d'effectuer au nom de la MRC les prises de garantie mobilière au RDPRM• Promouvoir le fonds auprès des entreprises, des partenaires et institutions financières.• Effectuer les suivis annuels des entreprises financées• Mettre à jour les deux dépliants d'information du FLI